

LICENCE EN PROJET

Licence Professionnelle Aménagement Paysager

Formation diplômante

code RNCP 29733

OU Option: **Management Gestion Organisation MGO**
Option: **Assistant Concepteur Paysagiste ACP**

Diplôme de niveau 2

Lieu de formation :

Centre de formation Toulouse-Auzeville et Université Toulouse Capitole

Durée : 1 an, à partir de septembre

Rythme de l'alternance : 21 semaines au Centre, 26 semaines en entreprise, 5 semaines de congés payés

Formation par apprentissage

Organisme de formation porteur de l'habilitation: CFAAH Toulouse Auzeville

Admission

Inscription auprès de l'université Toulouse Capitole

Le profil demandé

Pré requis

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau III (BTS, BUT ou tout autre bac +2)
- Pas de limite d'âge si RQTH

Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
- L'**acquisition d'un véritable savoir-faire** en tant que conducteur de travaux d'aménagements paysagers, assistant concepteur, gestionnaire d'espaces paysagers...

Les métiers visés

MGO

Les débouchés correspondent à des fonctions d'encadrement au sein des entreprises du paysage. Outre le fait de seconder le chef d'entreprise, la formation est également destinée à préparer à la création ou à la reprise d'une entreprise du paysage, ou à la fonction de chargé d'études.

ACP

Les débouchés principaux correspondent ainsi notamment à des fonctions de conducteur de travaux, assistant concepteur paysagiste, chef d'équipe, responsable de chantier ou bien encore directeur adjoint.

Les perspectives d'évolution

Évolution de carrière

- Concepteur du paysage
- Architecte paysagiste
- Ingénieur paysagiste

Coût de la formation

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Les modalités de rémunération

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site Internet :

www.citesciencesvertes.educagri.fr





Le programme

La formation en présentiel vise à permettre à l'apprenant :

- D'adhérer à la stratégie de l'entreprise et de prendre une part active au développement de celle-ci,
- De gérer un chantier dans ses dimensions techniques et humaines, mais aussi dans son aptitude à maîtriser les coûts dans un souci de rentabilité,
- D'entretenir et de développer une relation commerciale avec la clientèle,
- D'entretenir et d'organiser la relation avec les fournisseurs et partenaires professionnels,
- De répondre aux appels d'offre publics par une connaissance de base des procédures publiques,
- De négocier et conclure les contrats avec la clientèle (particuliers et professionnels),
- De répondre aux enjeux et aux missions d'un bureau d'études,
- D'acquérir des compétences techniques pour pouvoir analyser des sites et concevoir des aménagements, en réponse aux attentes des commanditaires.

Deux parcours au choix:

- **Conception** : présenter les projets de manière convaincante grâce à un approfondissement de compétences en CAO-DAO, retouches d'images ; présentations de projet.
- **Conduite de chantier et gestion écoresponsable des espaces** : assurer la gestion et le suivi technique, humain et écologique de chantiers et d'espaces paysagers.
- Des compétences professionnelles transversales pour pouvoir gérer des projets d'envergure.

SEMESTRE 1

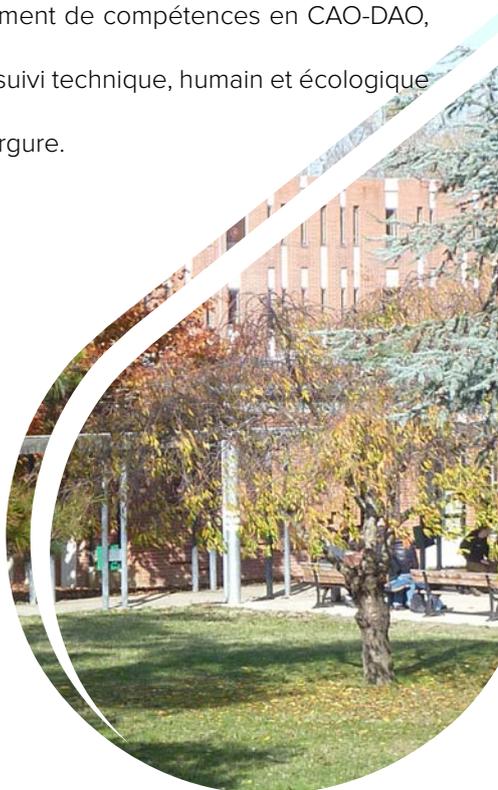
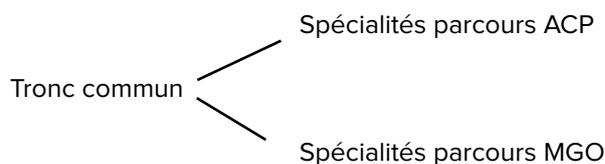
- UE1- Outils numériques et documentation
- UE2- Politiques et réglementations
- UE3- Conduite de chantier

SEMESTRE 2

- UE4- Positionnement vis-à-vis du champ professionnel
- UE5- Etude préalable
- UE6- Projet tutoré
- UE7- Mémoire professionnel

Cette licence a pour objectif de se spécialiser et d'acquérir des compétences techniques en analyse et conception paysagère et selon l'option en infographie (parcours ACP) ou conduite de chantier (parcours MGO). Mais également de renforcer des capacités de raisonnement, d'adaptabilité pour occuper des postes à responsabilités.

Modalités d'évaluations : CC (contrôle continu) et CT (contrôles terminaux) avec seconde session si non validé



Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.



Centre de formation Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

